sieurs reposoirs avait été établis sur le parcours, et la cérémonie a pu s'accomplir dans un ordre parfait, grâce aux mesures bienveillantes prises par les autorités. Dans la même ville avait lieu, le 1er juin un pèlerinage considérable à la chapelle des RR. PP. Georgiens où l'on vénère une image de N. D. de Lourdes qui depuis un an a attiré une affluence continuelle de fidèles et même de musulmans!

Petites Notes.

D'apròs une décision de Mgr l'Evêque, Messieurs les curés qui veulent conduire leurs paroissiens en pèlerinage ne sont pas obligés de demander la permission à l'Ordinaire. Il suffit qu'ils fassent connaître à M. le curé de la Pointe-au-Pòre le jour où ils désirent faire leur pèlerinage.

Il est question depuis quelque temps d'ouvrir une route qui partira de la ligne du chemin de fer Intercolonial et qui aboutira à l'église de la Pointe-au-Père. Cette route est absolument nécessaire au développement du pèlerinage. Dès qu'elle sera faite, le gouvernement fédéral accordera une station où les pèlerins pourront descendre. De là à l'église du pèlerinage, il n'y a qu'une cinquantaine d'arpents. On espère aussi que le gouvernement provincial accordera des secous suffisants pour l'éxécution de ces travaux. Travaillons tous dans le même but: l'intérêt général doit passer avant tout.

Cette année, comme d'habitude, les fêtes de la Pentecôte ont été célébrées, à Sainte Anne d'Auray, avec une piété édifiante, au milieu d'un grand concours de pèlerins. Ils étaient venus de tous les coins de la Bretague.

Le 6 juillet devnier il a dû y avoir un pôlerinage national à Sainte-Anne d'Auray. Mgr l'Evêque de Vannes est à la tête de cette magnifique démonstration, et Mgr d'Hulst, Recteur de l'Institut catholique de Paris, a été invité à prêter à cette solennité le concours de son éloquente parole.

Les pèlerins se rendent en nombre immense à Sainte Anne de Beaupré. Ces pèlerinages sont une preuve éclatante de la foi et de la piété de la population canadienne.